

# L'aquaculture au Canada en 2019

## *Sommaire*

**Préparé à l'intention du ministère des Pêches et des Océans**

**Nom de la firme de recherche : LES ASSOCIES DE RECHERCHE EKOS INC.**

**Numéro du contrat : FP996-180011/001/CY**

**Valeur du contrat : 99 934,26 \$**

**Date d'attribution : 29 novembre 2018**

**Date de remise : 31 mars 2019**

**Numéro d'enregistrement : POR 082-18**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à [AquacultureConsultations.XMAR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:AquacultureConsultations.XMAR@dfo-mpo.gc.ca)

***This report is also available in English***

## LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS

**Contact :** Will Daley

**Bureau d'Ottawa**

359, rue Kent, pièce 300

Ottawa (Ontario)

K2P 0R6

Téléphone : (613) 235 7215

Télécopieur : (613) 235 8498

Courriel : [pobox@ekos.com](mailto:pobox@ekos.com)

[www.ekos.com](http://www.ekos.com)

# SOMMAIRE

Pour atteindre les objectifs de la recherche, les Associés de recherche EKOS ont mené 2015 sondages auprès de trois différents échantillons de la population canadienne, comme exposé dans le tableau ci-dessous, selon la méthode de sélection d'échantillons, de la taille des échantillons et de la marge d'erreur associée à chaque échantillon.<sup>1</sup>

Public	Méthode	Taille de l'échantillon
Grand public	Panel en ligne	n=1665
Communautés côtières	Panel en ligne/CA	n=961
Peuples autochtones	CA	n=412

Les principaux résultats de la présente recherche sont résumés ci-dessous.

## ***Sensibilisation et appui à l'aquaculture***

À peine la moitié de la population générale (52 %) dit qu'elle a entendu, vu ou lu quelque chose à propos de l'aquaculture l'an dernier.

- Ceux qui vivent dans les collectivités côtières (60 %) étaient beaucoup plus nombreux à se rappeler avoir vu, entendu ou lu quelque chose à propos de l'aquaculture l'an dernier, tandis que les répondants autochtones avaient moins tendance à dire qu'ils avaient entendu, lu ou vu quelque chose (48 %).

Quand on leur demande si ce qu'ils se rappellent avoir entendu, lu ou vu sur l'aquaculture était positif ou négatif, deux répondants de la population générale sur trois (66 %) disent que leur souvenir était négatif.

- Les Canadiens côtiers sont presque aussi nombreux que la population générale à dire que ce qu'ils ont entendu était négatif (63 %), tandis que les Canadiens autochtones ont moins tendance à dire que ce qu'ils ont entendu était négatif (53 %).

En dépit du fait que la plupart des répondants exposés à l'information sur l'aquaculture se rappellent d'informations négatives, l'appui à l'aquaculture surpasse l'opposition à celle-ci par une marge importante dans les trois publics.

- La population générale (45 %) et les Canadiens côtiers (46 %) sont plus enclins à exprimer de l'appui, suivi par les Canadiens autochtones (39 %).

---

➤ <sup>1</sup> Il est à noter qu'un rapport complet sur la méthodologie utilisée est fourni à l'annexe A ci-dessous.

Quand on demande à l'improviste à ceux qui appuient l'aquaculture, pourquoi ils le font, les membres des trois publics disent le plus souvent que c'est parce que l'aquaculture permet un accès abordable à des produits de la mer aux consommateurs qui pourraient autrement en manquer. Ceux qui s'opposent à l'aquaculture mentionnent le plus souvent deux raisons principales : les pratiques irresponsables de l'industrie et les répercussions négatives de l'aquaculture sur les populations de poissons sauvages.

### ***Importance des communications du gouvernement***

Neuf Canadiens sur dix (89 %) disent qu'il est important que le gouvernement fédéral informe les consommateurs canadiens sur l'industrie du poisson d'élevage et sa réglementation.

Lorsqu'on l'interroge sur le genre d'information qui lui serait le plus utile, la population générale dit que l'information sur l'origine ou la source du produit serait très utile (28 %).

- Un sur dix (11 %) veut savoir si oui ou non le poisson a été pêché ou produit grâce à des pratiques généralement durables et le même nombre (11 %) veut de l'information particulière sur les conditions et les pratiques d'exploitation des fermes d'élevage.

Lorsqu'on leur demande s'ils pensent détenir assez d'information pour prendre des décisions éclairées quant à leur consommation de poissons, la plupart des Canadiens disent soit qu'ils n'ont pas assez d'information (42 %), soit qu'ils ne savent pas s'ils ont assez ou pas assez d'information (14 %). Un peu moins de la moitié de la population générale (44 %) dit qu'elle a assez d'informations.

- Les répondants côtiers (54 %) et les répondants autochtones (58 %) sont plus enclins que la population générale à dire qu'ils ont assez d'informations pour faire des choix éclairés.

Lorsqu'on leur demande où ils espèrent trouver de l'information et des nouvelles crédibles sur l'aquaculture, la plupart des Canadiens mentionnent les nouvelles télévisées (57 %), suivies par les médias imprimés (47 %) et les nouvelles en ligne (32 %).

La plupart des Canadiens (55 %) comptent aussi obtenir de l'information crédible de la part du gouvernement fédéral.

### ***Attentes envers le gouvernement***

Lorsqu'on leur demande lequel parmi de nombreux volets est le plus important quant à la gestion gouvernementale d'une aquaculture responsable, la population générale mentionne le plus souvent la biodiversité et la durabilité des populations de poissons sauvages, suivi de près par la protection de l'environnement, deuxième volet le plus important (42 %).

Lorsqu'on leur demande ce qui démontre le mieux que le gouvernement gère l'aquaculture ou les fermes d'élevage de manière responsable, les répondants de la population générale sont partagés entre la

divulgarion publique des données sur la santé des fermes d'élevage (51 %) et les mesures gouvernementales qui atténuent les répercussions environnementales de l'aquaculture et des fermes d'élevage (50 %).

### ***Incidence de l'aquaculture***

Plus des deux tiers des Canadiens (67 %) pensent que l'aquaculture a la plus forte incidence sur l'économie dans les collectivités où on la pratique. Un peu moins des deux tiers des Canadiens (61 %) pensent qu'elle a une forte incidence sur la santé des populations de poissons sauvages et un nombre semblable (59 %) y voit une incidence sur l'offre de produits abordables pour les consommateurs.

### ***Préférences des consommateurs***

Lorsqu'on lui demande quelles informations elle recherche quand il s'agit d'acheter du poisson, 16 % de la population générale veut savoir si le poisson ou le crustacé à acheter est sauvage ou élevé. Ce facteur arrive en troisième place derrière la fraîcheur (31 %) et l'origine du produit (22 %).

Bien que seulement 16 % des Canadiens disent quand on les interroge spontanément qu'ils veulent savoir si le poisson est sauvage ou élevé, quand on leur demande directement si c'est un facteur, près des deux tiers de la population générale et des Canadiens côtiers (62 % chacun) disent que c'est le cas.

Lorsqu'on leur demande s'ils préfèrent le poisson sauvage ou le poisson d'élevage, la plupart des Canadiens disent qu'ils préfèrent le poisson sauvage (54 %), tandis que 37 % disent qu'ils n'ont aucune préférence. Seulement 5 % disent qu'ils préfèrent le poisson d'élevage au poisson sauvage.

- Tant les répondants côtiers (65 %) que les répondants autochtones (67 %) sont plus enclins que la population générale à dire qu'ils préfèrent le poisson sauvage au poisson d'élevage.

Les répondants de la population générale qui disent préférer le poisson sauvage disent le plus souvent que c'est plus sûr pour l'environnement (27 %), plus sain (26 %), que le goût est meilleur (22 %) ou que la qualité est supérieure (19 %).

### ***Terminologie : aquaculture c. élevage de poissons***

Lorsqu'on leur demande lequel des deux mots leur est le plus habituel, deux Canadiens sur trois (68 %) disent qu'« élevage de poissons » est plus habituel qu'« aquaculture », tandis que moins d'un répondant sur quatre (23 %) dit que c'est le mot le plus habituel. Lorsqu'on lui demande de choisir le mot qu'elle préfère, la population générale se partage en deux : « poissons d'élevage » (42 %) dépassant légèrement « aquaculture » (38 %) comme mot préféré.

La valeur du contrat du projet de sondage d'opinion publique est de 99 934,26 dollars (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

Numéro du contrat : FP996-180011/001/CY

Date de remise : 31 mars 2019

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à  
[AquacultureConsultations.XMAR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:AquacultureConsultations.XMAR@dfo-mpo.gc.ca)